

# LA PEINE DE MORT EST INHUMAINE

10 OCTOBRE  
2011

JOURNÉE MONDIALE  
CONTRE LA  
PEINE DE MORT

COALITION  
MONDIALE  
— CONTRE LA PEINE DE MORT —

[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)

# 10/10/11 : 9<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort

À l'appel de la Coalition mondiale contre la peine de mort, citoyens, institutions nationales, internationales et ONG se mobilisent chaque année autour du 10 octobre pour rappeler que l'abolition de la peine de mort est un combat universel. Depuis la création de la Journée mondiale en 2003, des centaines d'initiatives ont été organisées dans plus de soixante-dix pays sur les cinq continents : débats, concerts, conférences de presse, manifestations, pétitions, activités éducatives et culturelles...

## La Journée mondiale met, cette année, l'accent sur l'inhumanité de la peine de mort.

Les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes et l'exécution elle-même est une agression physique et mentale. Dans le monde entier des condamnés à mort sont détenus dans d'effroyables conditions : leurs cellules ne sont pas dignes d'être humains, ils manquent de nourriture et pour la plupart d'accès aux soins médicaux.

Non seulement l'état physique d'un détenu placé dans de telles circonstances cruelles et inhabituelles se détériore, mais son esprit est aussi grandement affecté par leur situation et de nombreux détenus condamnés à mort développent des maladies mentales pendant leur incarcération.

Les exécutions, quelle que soit la méthode utilisée, sont cruelles et inhumaines et peuvent et ont déjà entraîné la mort de condamnés après d'atroces souffrances.

Cette journée mondiale a pour but de sensibiliser les citoyens du monde sur l'inhumanité de la peine de mort pour l'ensemble du processus, de la condamnation à l'exécution.

## La tendance internationale vers l'abolition de la peine de mort



En 2010, 23 pays à travers le monde ont procédé à des exécutions. La Chine, l'Iran, la Corée du Nord et les États-Unis sont les pays qui exécutent le plus au monde. Il y a eu 2 024 nouvelles condamnations à mort prononcées dans 67 pays en 2010, selon Amnesty International. Il reste encore beaucoup de secret entourant la peine de mort dans le monde entier et de nombreux gouvernements ne diffusent pas ces informations aux institutions gouvernementales internationales ou aux ONG.



Rassemblement en Californie pour la Journée mondiale 2010.



« Nous pouvons vivre sans la peine de mort ». Réunion à Bagdad, Irak, pour la Journée mondiale 2010.

Bien que des exécutions continuent d'être menées dans de nombreuses régions à travers le monde, la tendance générale vers l'abolition s'accroît. Chaque année moins d'exécutions ont lieu et moins de personnes sont condamnées à mort.

Si, en 2010, 23 pays ont procédé à des exécutions, dans les années quatre-vingt-dix, 40 pays par an en moyenne exécutaient des condamnés à mort selon les chiffres d'Amnesty International. 139 pays ont aboli la peine de mort en droit et en pratique alors que la pression au niveau international augmente et que les gouvernements se détournent progressivement de cette pratique cruelle et inhumaine.



## Il n'y a pas de façon humaine de tuer

Toutes les méthodes d'exécution sont inhumaines et violent le droit de ne pas être soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les méthodes d'exécution les plus utilisées dans le monde sont la décapitation, l'électrocution, l'injection létale, la lapidation, la pendaison, ainsi que le peloton d'exécution.

La forme d'exécution varie d'un pays à pays : en Chine, Thaïlande, Vietnam et aux États-Unis d'Amérique, l'injection létale s'est imposée comme méthode d'exécution ; en Iran, en Irak ou au Japon, la pendaison est la méthode la plus commune.

Dans l'histoire récente, les méthodes d'exécutions ont évolué pour tenter d'établir une façon "humaine" de tuer des condamnés. La guillotine française a été ainsi nommée d'après un médecin qui faisait campagne pour son utilisation comme alternative humaine à l'exécution par pendaison.

En 2010, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que la pendaison était « une méthode de mise à mort inefficace et extrêmement douloureuse, à tel point qu'elle constitue un traitement inhumain et dégradant ».

L'exécution par lapidation est considérée comme une « méthode d'exécution particulièrement cruelle ou inhumaine » par le Comité des droits de l'homme de l'ONU.



« Adieu ! », Poster 4 Tomorrow, Jochen Schievink, Allemagne.



# 10 raisons d'abolir la peine de mort

Le Maroc a manifesté contre les exécutions aux États-Unis à l'occasion de la Journée mondiale 2010.

Conférence à Uvira, RDC, pour la Journée mondiale 2010

Même l'injection létale, qui est parfois considérée comme une méthode d'exécution plus humaine, a causé des souffrances physiques s'apparentant à un traitement cruel et inhumain à de nombreux prisonniers. Par exemple, il est parfois difficile de trouver une veine pour l'injection résultant en un acharnement prolongé et inutile pour piquer les veines d'un condamné, ou bien, un mauvais dosage de l'anesthésiant risque de laisser le détenu conscient quand le poison pour le tuer est injecté. Stanley Tookie Williams est un des nombreux exemples de procédure d'injection létale bâclée. Le 13 décembre 2005, Tookie Williams a été torturé à mort pendant 35 minutes. Pendant les 10 dernières minutes, son corps s'est tordu, déformé et il a agonisé dans la douleur.

## Les conditions inhumaines des couloirs de la mort



Partout dans le monde, les condamnés à mort sont détenus dans des conditions effroyables. Les cellules, les aliments et les conditions de vie générales sont déplorables. Le niveau d'hygiène et l'entretien des détenus sont bien en deçà des normes internationales dans de nombreux couloirs de la mort. De nombreux prisonniers ne reçoivent pas les soins médicaux dont ils auraient besoin et beaucoup de détenus souffrent de détérioration de leur santé physique et mentale en prison.

En République démocratique du Congo, les condamnés à mort n'ont pas de cellules ou de nourritures adaptées et les soins médicaux sont inexistants. Au Vietnam, de nombreux détenus sont enchaînés et ne peuvent que rester debout, couchés ou assis en raison de la proximité entre les chaînes et l'objet auquel elles celles-ci sont attachées. Cette inactivité corporelle peut conduire à une déperdition musculaire et à la perte de l'usage des jambes.

Aux États-Unis, la durée moyenne dans les couloirs de la mort est de plus d'une décennie tandis qu'un nombre significatif de prisonniers ont été condamnés à mort depuis plus de 20 ans. Pendant ce temps, ils sont généralement isolés des autres détenus et les exercices physiques étant restreints, ils passent jusqu'à 23 heures par jour seuls dans leur cellule.



« It must be stopped », Poster 4 Tomorrow, Natalia Lazarashvil, Géorgie.

- 1 Aucun État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un **citoyen**.
- 2 Elle est irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
- 3 Elle est inefficace** : il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
- 4 Elle est injuste** : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination pour leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- 5 Elle n'accorde pas de justice aux familles des victimes de meurtre** : les effets d'un meurtre ne peuvent pas être effacés par un autre meurtre.
- 6 Elle crée davantage de souffrance indirecte et en chaîne** : les proches du condamné.
- 7 Elle est inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la
- 8 Elle est appliquée en violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par deux fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149 et 63/168 adoptée le 18 décembre 2007 et 2008).
- 9 Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous.**
- 10 Elle interdit toute possibilité d'amendement pour le criminel.**

10/10/11



Flash Mob à Paris, France, octobre 2010.



Rassemblement au Texas, Etats-Unis, pour la Journée mondiale 2010.

Selon le Death Penalty Information Center, « des psychologues et des avocats aux États-Unis et ailleurs ont fait valoir que des périodes prolongées dans les confins du couloir de la mort peut rendre les détenus suicidaires, délirants et fous ». Certains ont évoqué les conditions de vie dans les couloirs de la mort - l'isolement et les années sombres de l'incertitude quant au jour de l'exécution - comme le « phénomène des couloirs de la mort ».

## Un processus de déshumanisation



La peine de mort est inhumaine non seulement à cause de ce qu'elle fait aux condamnés des couloirs de la mort mais aussi à cause de ce qu'elle fait au reste de la société.

Comme le dit Renny Cushing, directeur de l'ONG regroupant des familles de victimes de meurtres qui militent pour les droits de l'homme, MVFHR, « Si nous laissons les meurtriers nous donner envie de tuer à notre tour, nous devenons ce que nous disons exécuter. »

Partout dans le monde, un nombre croissant de membres de familles de victimes assassinées se prononcent contre la peine de mort car ils ne veulent pas d'un autre meurtre perpétré en leur nom. Ces survivants témoignent que la réponse à une violation des droits de l'homme (ôter la vie par un meurtre) ne doit pas être une autre violation des droits de l'homme (ôter la vie par une exécution).

Au lieu de cela, ils recommandent d'honorer la mémoire et de rendre hommage aux victimes de meurtres tout en travaillant pour prévenir de nouvelles violences.

Le processus de déshumanisation des condamnés à mort eux-mêmes se retrouve partout dans le monde, même si les conditions dans les couloirs de la mort peuvent changer d'un pays à un autre.

Au Bélarus, les condamnés à mort sont traités comme des personnes sans avenir. Des avocats ont déclaré que leurs clients avaient été « traités comme s'ils n'existaient pas » ou « comme s'ils n'étaient plus des êtres humains ». Au Japon, entre la condamnation à mort et l'exécution, les prisonniers des couloirs de la mort sont « socialement éteints » par de sévères restrictions de l'État sur le droit de visite et la correspondance. Les

détenus se voient refuser toute communication avec leurs proches, les visites de membres de la famille et des représentants légaux sont rares et étroitement surveillées. Aucun contact physique avec les membres de la famille, les amis ou même leurs avocats n'est autorisé. Même dans les heures avant son exécution, le prisonnier n'est pas autorisé à voir sa famille ou un proche.

Dans beaucoup de pays asiatiques, tout ce qui concerne l'information sur les exécutions est considéré comme un secret d'État, et même la famille du condamné ne sait ni quand - ni où - leurs proches seront exécutés. Dans certains pays, les familles ne sont même pas autorisées à récupérer le corps après l'exécution.

La douleur psychologique des familles des condamnés est extrême. Parfois ces familles ne savent même pas si leur proche est vivant. Le procès, la condamnation, les appels et l'attente se font sentir sur la santé physique, émotionnelle et mentale des membres de la famille des condamnés.

Martina Correia, sœur du condamné à mort américain Troy Davis, a traversé des bouleversements émotionnels depuis des années : « Ce n'est pas seulement le détenu qui est dans le couloir de la mort, c'est toute la famille qui est dans le couloir de la mort. » ■

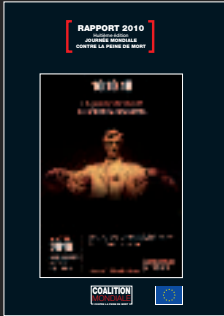
# Mobilisez-vous : le 10 octobre 2011, agissez contre l'inhumanité de la peine de mort !

## 10 choses que vous pouvez faire pour lutter contre la peine de mort :

- 1 Signez la pétition** appelant les États rétentionnistes à établir un moratoire sur l'application de la peine de mort en vue de son abolition car elle est inhumaine. Cette pétition sera envoyée aux gouvernements concernés avant la nouvelle résolution pour un moratoire en Octobre 2012.
- 2 Organisez un débat public et une projection de film** avec des innocentés, des familles de victimes de meurtres, des experts...
- 3 Organisez une exposition d'art** (photo, peintures, affiches) **ou une pièce de théâtre** de Dead Man Walking à Victor Hugo
- 4 Organisez une manifestation** : un sit-in, "die-in", "flash mob"...
- 5 Joignez-vous aux événements** organisés pour l'abolition universelle de la peine de mort
- 6 Eduquez votre entourage** à l'abolition
- 7 Ecrivez à un condamné à mort**
- 8 Rejoignez** une organisation abolitionniste
- 9 Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort
- 10 Participez à "Cities against the death penalty / Cities for life"** le 30 novembre 2011



« JUSTICE/EDALAT », Poster 4 Tomorrow, Aida Torkamani Asl, Iran.



## Pour en savoir plus...

Retrouvez toutes les informations relatives à la Journée mondiale contre la peine de mort sur

[www.worldcoalition.org/journeemondiale](http://www.worldcoalition.org/journeemondiale)

Et notamment :

- L'affiche de la Journée mondiale de 2011
- Le kit de mobilisation.
- Une fiche d'information détaillée sur la peine de mort dans le monde
- Le rapport de l'édition 2010 de la Journée mondiale : des centaines d'exemples de mobilisation.
- Le guide pédagogique et le cours de droit.

## La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de plus de 120 ONG, de Barreaux d'avocats, de collectivités locales et de syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort, créée à Rome le 13 mai 2002, vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, et à contribuer à mettre un terme définitif aux

condamnations à mort et aux exécutions.

Depuis 2003, la Coalition a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. Cet événement est célébré partout dans le monde et tout particulièrement dans les pays qui continuent à appliquer la peine de mort.



[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la Coalition mondiale contre la peine de mort et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

